

Bilan des actions des professeurs documentalistes

Le bilan des actions des professeurs documentalistes est l'occasion d'élaborer une analyse professionnelle objective des actions menées tout au long de l'année scolaire notamment en direction des élèves. Il énonce également clairement les perspectives et les objectifs à atteindre pour l'année scolaire suivante.

Il est en lien direct avec le projet d'actions des professeurs documentalistes rédigé en début d'année et il est, comme ce dernier, présenté pour information en Conseil d'Administration.

Deux postes de professeurs documentalistes existent au CDI du Collège et Lycée Climatiques et Sportifs Pierre de Coubertin de Font-Romeu. Mme Barba est en poste au collège depuis septembre 2020 et Mme Jany est en poste au lycée depuis septembre 2003. Elles sont toutes les deux titulaires CAPES de documentation.

Nous avons assuré notre rôle pédagogique devant les élèves en collaboration avec nos collègues en fonction des projets auxquels nous avons participé, sans oublier nos autres missions que sont l'accueil et l'aide ponctuelle aux élèves, la communication et la gestion du fonds documentaire. Nous avons également ouvert le CDI en continu le plus souvent possible, sauf pendant la pause méridienne pour permettre à la professeure documentaliste, seule au CDI, de prendre son repas en fonction de nos implications le Club Théâtre Collège, notamment.

Durant l'année scolaire, Mme Barba et Mme Jany ont travaillé en équipe, elles sont intervenues indifféremment auprès des collégiens et des lycéens en fonction des projets et des disponibilités de chacune. Cette complémentarité est d'autant plus importante que le CDI est commun au collège et au lycée.

Comme prévu initialement dans notre : « Programme d'actions annuel 2022-2023 », nos actions pédagogiques et éducatives menées cette année se sont inscrites dans le cadre :

- du projet d'établissement,
- de la politique documentaire d'établissement et du projet académique,
- du socle commun de connaissances et de compétences pour les collégiens,
- du référentiel des compétences documentaires collège et lycée que nous continuons d'utiliser cette année (Cf. Annexe 1, « Bilan Référentiel des compétences documentaires »)

Nous nous investissons également dans l'établissement et participons aux travaux du Conseil Ecole-Collège et du Conseil pédagogique, mais aussi Florence Jany est référente numérique depuis septembre 2021, représentante élue des enseignants au Conseil d'administration du Lycée, trésorière de la Maison des Lycéens, membre du conseil de la vie lycéenne et animatrice du Réseau des professeurs documentalistes de Prades.

Axe 1 : Un enseignement en information-documentation

« Le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias »

Cours d'information-documentation : progression annuelle

Les activités pédagogiques permettent de former les élèves à la **recherche documentaire** : ils doivent être capables de **réfléchir au sujet**, de le traduire en mots-clés, de **chercher des documents** sur plusieurs supports. Nous leur apprenons à utiliser le portail de recherche documentaire **E-sidoc** et Internet, **trier les documents**, **trouver l'information** dans le document, **la retranscrire**, **la restituer** selon la forme demandée (exposé écrit ou oral, webradio...) en citant **les sources et en respectant le droit à l'image**. Face aux multiples sources d'informations, il est important de **développer l'esprit critique des élèves**.

C'est la dix-septième année que nous inscrivons ces actions dans le référentiel des compétences documentaires. Nous travaillons en effet en bassin depuis plusieurs années sur l'harmonisation d'un référentiel de compétences qui sert de base aux progressions pédagogiques au collège et au lycée.

Les activités pédagogiques annuelles permettent au professeur documentaliste de s'insérer dans une dynamique de projet avec ses collègues enseignants de discipline et d'apporter ses compétences spécifiques en matière de recherche documentaire aux élèves :

Information-Documentation en 6^{ème}

Cette année, l'emploi du temps de chaque élève de 6^{ème} comportait 1 heure / élève toutes les semaines de séance d'information-documentation au CDI. Mme Barba a pris en charge la classe de 6°2 et Mme Jany, les classes de 6°1 et 6°3. Une progression tout au long de l'année a permis d'aborder les points suivants qui s'inscrivent dans le référentiel de compétences évoqué plus haut :

- Découvrir le lieu CDI,
- Savoir se repérer au CDI (trouver un document, utiliser le système de la cote, identifier les espaces),
- Utiliser le portail de recherche documentaire E-sidoc,
- Accéder à la lecture : travail sur les livres de fictions (objet-livre, album) et le 9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Haut-Cantons,
- Éducation aux médias : connaître la diversité de la presse écrite, le vocabulaire de la presse ;
- Utilisation de logiciels et du réseau de l'établissement : s'identifier, gérer son espace informatique, traitement de textes, cahiers de textes et notes sur Pronote...



Modules	Séances et objectifs
Module 1 – Le lieu CDI	- Découvrir le CDI et ses différents espaces grâce au plan ; - Identifier les livres de fiction : définition, classement et cote des fictions ; - identifier les livres documentaires ; - Identifier les périodiques.
Module 2 – Recherche documentaire	- Rechercher un livre de fiction avec le portail documentaire E-Sidoc ; - Utiliser le portail documentaire E-sidoc pour rechercher des livres de fiction ; - Utiliser l'encyclopédie Vikidia.fr pour rechercher des informations autour des livres du défi lecture. - Mettre en forme ses recherches.
Module 3 – Lecture	- Lire et poser des questions sur les livres du défi lecture : - Découvrir l'album : la particularité d'un album, le rôle de la première et de la 4^{ème} de couverture ; - Rédiger le carnet de lecture du 9^{ème} Défi Lecture des Hauts-Cantons.
Module 4 – Education aux médias	- Savoir comment fonctionne le réseau informatique au collège et comment gérer son compte personnel ; - Apprendre à utiliser Pronote ; - Découvrir la presse par le biais des abonnements du CDI (Kiosque Presse ; - Présenter une collection à l'oral.

Comme l'an dernier, pour pallier les difficultés des élèves de 6^{ème} par rapport à la maîtrise de l'outil informatique, nous avons expliqué aux élèves de 6^{ème} dès le jour de la rentrée comment créer son compte ENT et accéder à Pronote. Nous avons organisé une séance en classe entière en salle multimédia et nous avons donné les codes pour se connecter au réseau de l'établissement ainsi que les codes provisoires pour l'accès à l'ENT. Chaque élève a ainsi créé son compte personnel pour accéder à l'ENT puis à Pronote. Nous souhaitons renouveler cette séance à la rentrée prochaine avec les élèves de 6^{ème}.

Le fait que les deux groupes d'une même classe de 6°1 et 6°3 ne soient pas programmés le même jour de la semaine à l'emploi du temps a été très compliqué à gérer car cela a occasionné des décalages entre les groupes pour la progression annuelle. Nous souhaiterions revenir à des emplois du temps plus regroupés par classe et par jour pour l'année prochaine.

Accompagnement personnalisé en 2de

En seconde, les élèves devaient venir toutes les semaines au CDI en parallèle une semaine sur deux avec le professeur principal. Mme Barba a suivi les élèves de 2°1, 2°3 et 2°4 ; Mme Jany, ceux de 2°2 et 2°5. **L'objectif général de l'année de 2de en information-documentation est de « s'informer pour informer ».** Nous avons axé la première partie de l'année sur la méthodologie : présentation du CDI et des outils disponibles pour les élèves. Plusieurs séances ont été consacrées à l'éducation aux médias, à l'utilisation de la plateforme Pearltrees, à la recherche documentaire notamment dans le cadre du projet d'orientation mais aussi à l'oral.

Progression en 2de pour toutes les classes :

- Méthodologie : travail sur les étapes de la recherche documentaire, utilisation d'E-sidoc, rédaction d'une médiagraphie selon les normes ;
- Orientation et préparation du conseil de classe au 2^{ème} trimestre : plateforme GPO3 Lycée depuis l'ENT, carte mentale sur les métiers, collaboration avec la conseillère d'orientation pour les deux premières séances puis réalisation d'un dossier individuel de 4 à 5 pages avec une page de



présentation, le curriculum vitae, le compte-rendu des recherches sur les spécialités en 1^{ère} générale et en 1^{ère} technologique ; les recherches sur un métier et la médiagraphie ;

- Travail sur l'oral pour préparer à l'épreuve de terminale : projet d'orientation ;
- Séquence sur l'éducation aux médias : informations, fake-news...
- Séquence spécifique autour de Visa pour l'image avec les 2^{°4} : réalisation d'articles de presse pour valoriser la sortie à Visa pour l'Image (projet interdisciplinaire M. Giovannetti, remplaçant de M. Sanchis en SES, Mme Hallier en histoire-géographie et Mme Barba en information-documentation). Travail en binôme sur un photographe de l'exposition, exposé et mise en commun.

Nous avons constaté les années précédentes dans toutes les classes de 2de que les élèves n'avaient pas les outils méthodologiques nécessaires pour réaliser et réussir toutes les étapes d'une recherche documentaire. C'est toujours le cas cette année. C'est pourquoi à la rentrée prochaine, toujours avec l'objectif de préparer les élèves à la 1^{ère} et à la terminale, nous continuerons à leur enseigner comment cerner un sujet avec des mots-clés, comment rechercher des documents pertinents et surtout comment trouver l'information dans ces documents, sans oublier comment présenter son travail de recherche et la notion de sources de l'information. Ces séances s'inscriront dans notre projet plus global concernant les élèves de 2de à savoir l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et nous accentuerons notre progression sur l'utilisation de l'oral dans la perspective de la préparation au « grand oral » prévu en terminale et de la Webradio car cet outil a l'avantage de forcer les élèves à synthétiser les informations en évitant les copier/coller.

Comme les années précédentes, nous avons également constaté que les élèves de 2de ne maîtrisaient pas les outils informatiques de base (traitement de textes, envoi de pièce jointe par mail, utilisation des logiciels adéquats en fonction des besoins...). Nous insisterons l'an prochain sur ce côté technique essentiel au travail en télé-enseignement notamment.

Préparation de l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet en 3^{ème}

Les élèves de 3^{ème} sont venus deux séances au CDI afin de préparer l'épreuve orale du DNB qui consistait pour la plupart des élèves à présenter son stage en entreprise. Mme Jany a assuré ces deux séances pour chaque classe pendant lesquelles les élèves sont venus au CDI. La première heure a consisté à présenter l'épreuve du Brevet, la structure d'un rapport de stage et de conseils de rédaction ainsi que la possibilité de choisir de réaliser un dossier d'Histoire des arts. La 2^{ème} heure a permis de conseiller les élèves pour l'épreuve orale. Mme Jany participera aux jurys de l'épreuve orale du DNB qui aura lieu le 16 juin 2023.

3^{ème} Prépa Métiers : F. Jany

Les élèves de 3^{ème} PPM sont venus en ½ groupe toutes les semaines le mardi au CDI. Voici les principaux thèmes abordés durant les séances :

- Rappels sur le lieu CDI, les conditions d'accès, de prêts des documents... ;
- Préparation du portrait de chaque élève : enregistrement oral ;
- La rédaction des rapports de stage et la présentation orale de leur stage ;
- Education aux médias et à l'information : c'est quoi une information ? Etude d'articles du Gorafi et du Figaro.

Ce temps de travail en petit groupe est nécessaire car les élèves ont besoin d'acquérir des compétences en informatique, traitement de textes notamment mais aussi de travailler sur l'oral. De façon générale, nous essayons de leur donner des outils indispensables pour que ces élèves puissent s'intégrer le mieux possible dans la vie active. C'est pourquoi, nous souhaiterions développer cette action l'an prochain.

Chaque année, F. Jany participe aux oraux organisés avec les professionnels qui viennent bénévolement rencontrer les élèves et les conseiller.

Information-documentation : actions interdisciplinaires

- Incitation à la lecture

Nous avons pour mission de **développer le goût pour la lecture**. Nous intervenons dans ce sens et notamment avec des professeurs de français :



- **Utilisation du fonds Fictions du CDI** : les enseignants de français ont incité les élèves à lire des sélections de livres ; ce qui a permis de leur faire connaître la littérature de jeunesse disponible au CDI ;
- **9^{ème} défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons** : F. Jany a, cette année encore, coordonné l'organisation de ce défi qui devait créer du lien entre les 3 classes de 6^{ème} du collège, une classe de 6^{ème} du collège Cerdanya de Bourg-Madame, les classes de CM1/CM2 de Bolquère, Bourg-Madame (2 classes), Estavar, Font-Romeu (2 classes), Latour de Carol, Matemale, Osséja, Saint-Pierre-dels-Forcats et Targassonne. Au total 25 groupes/classes y ont participé. Il s'agissait de lire cinq livres d'une sélection réalisée en concertation avec les enseignants y participant. Tous les élèves des classes participantes ont répondu aux trois questionnaires en ligne. Un classement a été réalisé par niveau et inter niveau. 9^{ème} défi a été remporté par les CM2 de Latour de Carol. Le concours de dessins a été également une réussite avec 42 dessins représentant certaines classes participant au défi. (Cf. Annexe 2 : Bilan du 9^{ème} Défi Lecture Cm1/Cm2/6^{ème}). Ce mode de fonctionnement devrait être renouvelé l'an prochain. Une réunion aura lieu en septembre prochain pour décider de l'organisation du prochain défi ;
- **Prix Manga Sensei** : ce prix national est ouvert à tous les collèges, lycées et bibliothèques. Son organisation consiste à proposer aux élèves une sélection de Mangas récents par catégories (Shôjo : collège fille, shônen : collège garçon, Seinen : 3ème et lycée) et de permettre à ces élèves, de voter pour leur manga préféré après les avoir lus. C'est la seconde année que nous y participons après cinq ans de participation au Prix Mangawa. Nous n'avons pas pu organiser des temps d'échanges entre les différents élèves car les emplois du temps ne permettaient pas d'avoir tous les élèves présents à un même créneau dans la semaine, pendant la pause déjeuner. Cette année 12 élèves, collégiens et lycéens, étaient inscrits et tous ont voté pour les sélections. Nous espérons que l'an prochain, nous pourrions redynamiser cette action.

- **Ecriture théâtrale et mise en scène avec les élèves de 5^o2** dans le cadre du cours de français avec Mme BASSO et Mme JANY. Cette année, la comédienne Neus Vila Pons a mis en scène l'album du 9^{ème} Défi Lecture Moi, c'est Tantale d'André Marois. Dans le cadre du PDEAC Théâtre au Collège, qui prévoit également deux spectacles pour les élèves de la classe sélectionnée, la comédienne est venue 16 heures pour aider les élèves à mettre en scène leur spectacle. Les élèves ont présenté le spectacle au Palais des Rois de Majorque lors de la journée de présentation des Arts au collège et devant leurs parents le 25 mai 2023 à la salle de conférences du collège-lycée ;

- **L'éducation aux médias :**

Encore cette année, nous avons mené plusieurs séances autour de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) :

- **Séquence EMI** en 2de : photographie de presse, légende d'une photo, s'informer sur Internet et infox.
- **Séquence Visa pour l'image** : F. Jany avec Mme Begny (3^o1) et Mme Basso (3^o4) : visite au 34^{ème} Festival international du photojournalisme à Perpignan le 13 septembre 2022. Préparation à la sortie, analyse des images de presse, présentation du photojournalisme, travail sur la légende. Réalisation d'un diaporama avec photos et légendes à la manière de Visa.
- La 34^{ème} **Semaine de la Presse à l'école (SPME) du 27 mars au 1^{er} avril 2023** sur le thème de « L'info sur tous les fronts » : kiosque presse, feuilletage ;
- **Club Médias** : cette année encore, à cause des emplois du temps, ne laissant que peu de temps pour la pause méridienne, les élèves, pourtant motivés, n'ont pas pu trouver de créneau en commun pour réaliser un journal ou enregistrer des émissions de webradio. Nous le regrettons et espérons que nous pourrions relancer ces deux activités qui permettent aux élèves de travailler leur esprit critique par rapport à l'information.



L'année prochaine, nous souhaiterions également travailler autour des productions radiophoniques car elles sont très formatrices tant au niveau de l'oral que de l'écriture qui permet de synthétiser les informations recueillies par les élèves, évitant tout simple copié/collé. Nous souhaiterions également continuer à créer des émissions pour **AltiWeb Radio**, la Webradio de l'établissement qui a déjà bien fonctionné sous la forme du club Médias les années précédentes.

- **Formation des délégués de classe en 6^{ème}** : Mme Jany a collaboré avec Mme Grau, Conseillère Principale d'Education (CPE) pour former les 12 élèves de 6^{ème} (délégués et suppléants) à l'amélioration d'un diaporama. Ils ont visionné le diaporama réalisé l'année précédente par les délégués de 6^{ème} sur les différents personnels de l'établissement, afin de mieux connaître le fonctionnement du collège. Les élèves ont ensuite mis les informations à jour pour présenter les différents services de l'établissement. Il a été mis en ligne sur le site Internet du collège. Nous avons pour projet de créer une émission de webradio des élèves délégués de 6^{ème} mais nous avons manqué de temps. Le bilan de cette action concrète réalisée avec une collègue CPE est cependant très positif et nous devrions poursuivre cette formation l'an prochain, sous une nouvelle forme.
- **Formation des éco-délégués au collège et Section d'Enseignement Professionnel** : en collaboration avec Mme Grau, CPE, F. Jany a participé à cette formation en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes et Christelle Giboulot de l'association ApiNess. Une émission de Webradio a été réalisée par les élèves lors du séjour en Aubrac pour découvrir le PNR de l'Aubrac. Les élèves ont été formés au rôle de l'éco-délégué, aux thématiques de la biodiversité (Visite de la Maison de la Vallée d'Eyne), de l'énergie (Visite de la centrale solaire de Thémis à Targassonne) et de l'eau (Séjour en Aubrac). Une exposition et un diaporama ont été réalisés par les élèves pour la valorisation de ce projet le 07 juin 2023 dans l'établissement. Les travaux des éco-délégués se trouvent également sur le site Internet de la Cité Scolaire. Cette formation sera reconduite l'année prochaine. La présence d'élèves de la Section d'Enseignement Professionnel est un bel exemple d'intégration des élèves de cette SEP qui sont souvent à l'écart avec des élèves de l'enseignement général.

Axe 2 : le CDI, un centre de ressources organisé

« Le professeur documentaliste maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition »

Accueil

Tous les membres de la communauté éducative sont accueillis au CDI pendant les horaires d'ouverture. Le CDI est accessible à tous les élèves et notamment aux collégiens, le plus souvent possible, même pendant les heures consacrées aux classes, notamment pour les demi-groupes d'accompagnement en 2^{de}, en 3^{ème} Prépa Métiers et en 6^{ème}.

En ce qui concerne les collégiens venant d'étude, les professeurs documentalistes inscrivent les élèves devant le CDI à chaque heure.

L'emploi du temps des professeurs documentalistes prend en compte l'application du nouveau Décret n° 2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré. Chaque heure d'enseignement est décomptée des 30 heures de présence obligatoire dans l'établissement pour chaque professeur documentaliste en accord avec le chef d'établissement, à hauteur d'une heure d'enseignement pour une classe : 18 heures en ½ classe comptent pour 9 heures d'enseignement et sont donc déduites à hauteur de 4 heures pour E. Barba qui a enseigné aux élèves de 6^{°2}, 2^{°1}, 2^{°3} et 2^{°4} et 5 heures pour F. Jany qui a enseigné aux élèves de 6^{°1}, 6^{°3}, 3^{ème} PPM, 2^{°2} et 2^{°5}. Nous avons considéré que 2 heures/professeur par classe nécessitaient une heure de préparation déductible.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h00 - 17h00

(30 minutes de fermeture pour le déjeuner)

Mardi : 8h00 - 17h00,

Mercredi : 8h00 - 12h30,

Jeudi : 8h00 - 17h00

Vendredi : 8h00 - 17h00

(30 minutes de fermeture pour le déjeuner)



Cette année, nous nous sommes efforcées d'ouvrir le CDI au maximum, c'est-à-dire 40 heures par semaine, comme l'année précédente. Nous étions parfois seules sur des demi-journées, même si l'ouverture en continu du CDI nécessiterait la présence de deux personnes de manière continue pendant la semaine. En effet, de nombreux lycéens viennent travailler en autonomie et il est donc souvent impossible de fermer le CDI pendant la journée et de suspendre leurs travaux, y compris pendant la pause-déjeuner.

Les créneaux dits « sportifs », le mardi et le jeudi de 10h00 à 11h00 étaient très fréquentés, notamment par les lycéens. Souvent plus de 60 élèves travaillaient au CDI, ce qui ne permettait pas toujours l'accueil de collégiens pendant l'étude.

Gestion

Depuis septembre 2017, notre base est hébergée à Canopé-Solutions documentaires à Poitiers. La Région Occitanie ne prend plus en charge l'abonnement au logiciel documentaire BCDI depuis janvier 2018. Cet abonnement est pris sur la ligne abonnement du Lycée. La consultation de notre base se fait via le portail documentaire E-sidoc.

La politique de prêts aux élèves

Cette année encore, pour favoriser les emprunts de fictions, nous avons opté pour une politique de prêts très souple. Nous nous sommes également associés aux professeurs de français qui incitent à la lecture et à l'utilisation des séries de livres disponibles au CDI. Cette année, nous avons réalisé des statistiques de prêts car le CDI a été ouvert quasiment normalement avec l'application du protocole sanitaire et les avons analysées (Cf. Annexe 3 : Statistiques de prêts). Pour l'année à venir, nous continuerons à développer des actions d'incitation à la lecture pour tous les élèves, d'autant plus que nous sommes géographiquement éloignés des pôles culturels.

La politique d'acquisition au CDI

En 2023, la ligne budgétaire allouée au CDI est de **2 500€**.

A noter qu'une ligne budgétaire pour la totalité des abonnements existe et le montant total des abonnements au collège et au lycée est de **2105,40 €**, sans l'abonnement à BCDI-solutions documentaires.

Notons que le montant payé par les familles des factures réalisées en juin sera reversé sur la ligne budgétaire du CDI, permettant de racheter quelques ouvrages perdus pendant l'année.

Comme l'an dernier, nous transmettrons le listing des documents non rendus qui donnera lieu à la facturation gérée par la gestionnaire. De nombreuses relances pour rappeler aux élèves et aux familles ont été envoyées via Pronote et les professeurs principaux. A ce jour, de nombreux documents ont été rendus mais il en reste encore beaucoup.

Cette année, nous avons acheté de nouveaux livres de fiction, notamment de Bandes-Dessinées et Mangas, qui correspondent davantage aux emprunts des élèves. Nous avons également continué à acheter des livres édités spécialement pour les élèves dyslexiques avec de gros caractères et des couleurs, ainsi que des livres audio. Ce nouveau fonds est mis en valeur via E-sidoc et aussi en conseillant ces livres aux élèves qui en ont besoin.

La gestion des manuels scolaires au collège et des documents du CDI prêtés

Nous participons à la gestion des manuels scolaires du collège. Chaque année, nous récupérons les manuels scolaires des collégiens. Cela nous permet également de récupérer les documents du CDI non rendus ou le cas échéant, de le rappeler aux élèves.

Le planning de retour des manuels scolaires a été communiqué via Pronote en essayant de reculer au maximum la date de retour en fonction des conseils de classe ou du passage de l'ASSR pour les 3èmes mais certains élèves sont venus avant prétextant leur absence. A noter que la salle F5, à côté du CDI, a été choisie pour stocker les manuels scolaires des collégiens en fin d'année. C'est beaucoup plus pratique pour nous.

Cette gestion des manuels scolaires nous prend beaucoup de temps en fin d'année et nous aimerions que les élèves et leurs familles respectent le calendrier de retour établi, d'autant que la salle F5 n'est pas accessible avant le 16 juin.

Les documents non rendus en fin d'année

Des factures vont être envoyées aux familles qui n'auront pas restitué les documents à partir du 26 juin 2023 pour essayer de récupérer un maximum de documents avant les vacances.

Communication

Nous pensons que le site Internet de l'établissement est un outil indispensable de communication, véritable vitrine de l'établissement et Florence Jany continue donc à le mettre à jour et en particulier la rubrique CDI et l'actualité des clubs ; mais aussi, en lien avec Mme Grau et Mme Couillard, l'actualité des Conseils de la vie collégienne et lycéenne. Elle est devenue webmaster du site en juin 2021 et a accepté de mettre à jour le site, de façon plus globale, en lien avec les actualités de l'établissement données par le secrétaire de direction. Fin juin 2022, elle a dû remettre tout le site à jour en fonction de l'application imposée par la Région dans l'ENT. L'interface n'est pas agréable et fonctionne comme les anciens blogs. Les informations contenues dans le site sont moins accessibles qu'avant et beaucoup d'utilisateurs sont déçus de la navigation et ne le consultent pas, c'est dommage.

Notre base documentaire BCDI étant hébergée à Poitiers, cela facilite la consultation de la base documentaire du CDI notamment de l'extérieur de l'établissement via le site du lycée, menu E-sidoc (nouvelles acquisitions, dernières Unes des magazines disponibles au CDI...) ou directement à l'adresse : <http://0660057d.esidoc.fr/>.

Le portail documentaire E-sidoc, complète la rubrique CDI du site Internet du lycée avec les 5 onglets : Accueil, informations pratiques, équipe éducative, Manuels scolaires et apprendre autrement, ressources en ligne.

Nous continuons à utiliser le courriel pour la communication interne (transfert des courriels du secrétariat aux enseignants concernés).

Nous affichons également des informations sur les panneaux devant le CDI et à l'intérieur.

Cette année, nous n'avons pas pu utiliser le journal de l'établissement pour médiatiser certaines actions puisqu'aucun numéro n'a paru.

Axe 3 : ouverture culturelle, sociale et citoyenne

« Le professeur documentaliste acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel »

Nous avons envie de donner une image dynamique et vivante du CDI, tourné vers l'extérieur. C'est pourquoi, nous n'hésitons pas à nous investir dans différentes actions.

Animations et actions culturelles dans l'établissement

- **Liaison Ecole/Collège : 9ème Défi lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons** (Cf. Incitation à la lecture) ;
- **Théâtre au Collège** (Classe de 6°1 avec Mme Basso et Mme Jany) : projet soutenu et financé par le Conseil Général (PDEAC) (1600€) et par le collège (40€/classe, participation symbolique) ;
- **Scène ouverte** (F. Jany et A. Mezouari) : élèves du Club Théâtre Collège, de la chorale, chanteurs et musiciens volontaires du collège lycée ont présenté des extraits de théâtre, de chant et de musique le jeudi 08 juin 2023 à la salle de conférences. L'occasion de valoriser les élèves qui s'intéressent à la culture ;



- **Accueil des élèves de CM2** : les professeurs documentalistes ont accueilli certains élèves de CM2, futurs élèves de 6^{ème} pendant 50 minutes au CDI accompagnés d'un livret d'accueil de l'élève de 6^e, afin de se familiariser avec les locaux et le fonctionnement ;
- **Lecture autour des maths** : classes de 4° 1, 4°2 et 4°3 avec Mme Bejaud, Mme H. Cullell et Mme Barba). Lecture de plusieurs ouvrages de fiction sur le thème des mathématiques, questionnaires et quizz en lien avec les livres.
- **Tournage de court-métrages** réalisés par Marc Cousin et encadré par Mme Basso et Mme Barba avec les 5èmes 2 et 3. Elaboration du scénario.
- **Accompagnement éducatif, clubs et fonctionnement de la maison des Lycéens** :
 - **Club Théâtre Collège** (F. Jany) : 22 collégiens inscrits au club et une séance de théâtre par semaine. Des exercices d'improvisation, de mise en scène... sur le thème du recyclage, ont permis de créer un spectacle original, « Je recycle, tu recycles, nous recyclons » avec les élèves de la chorale animée par Mme Mezouari. Le spectacle a eu lieu le 12 juin 2023 et sera en ligne sur la chaîne PeerTube de l'établissement (Cf. Annexe 4 : Bilan du Club Théâtre Collège) ;
 - **Maison des Lycéens** : Mme Jany et Mme Vazia, respectivement Trésorière et Présidente ont continué leurs missions au bureau avec des lycéens de la section professionnelle qui ont pris en charge, comme le prévoit la loi, la Maison des Lycéens. Il est important que deux enseignantes restent membres du bureau pour faire le lien avec les futurs lycéens qui intégreront l'association à la rentrée prochaine. Nous nous investissons donc dans des activités périscolaires financées par ces associations.

Animations et actions culturelles dans la commune, le département, la région

- **Partenariat avec la Saison cerdane** : Mme Jany est en lien avec Axelle Soubielle qui organise la Saison Cerdane pour la Communauté des Communes de Pyrénées Cerdagne. Cette année encore le comité de programmation ne nous a pas réunis pour construire ensemble la future programmation, mais ils sont ouverts aux propositions que pourraient proposer les collègues du collège et du lycée ;
- **PDEAC « Théâtre au collège »** ;
- **Formation des éco-délégués** en partenariat avec le PNR des Pyrénées Catalanes et les services éducatifs des Pyrénées Orientales (Visite de Thémis à Targasonne et de la Maison de la Vallée d'Eyne, bus pris en charge par le Conseil départemental).

Animations et actions culturelles nationales ou internationales

- La **Semaine de la Presse à l'école du 27 mars au 1^{er} avril 2023** (Voir Axe 1 : éducations aux médias et à l'information) ;
- **Les voyages et sorties scolaires** :
 - sortie avec les 2°4 à Visa pour l'image à Perpignan en septembre 2022 (E. Barba) ;
 - Sorties Théâtre au Collège à Ste Léocadie et Bolquère (F. Jany) ;
 - Voyage des Latinistes en Toscane du 07 au 13 mai 2023 (F. Jany) ;
 - Rencontres PDEAC Théâtre au collège au Palais des Rois de Majorque 6°1 (F. Jany) ;
 - Séjour des éco-délégués et visites des sites (F. Jany) ;
 - Sorties Collège au Cinéma avec les élèves de 5°1 (Mme Bégnny) et 5°2 et 5°3 (Mme Basso) au cinéma Le Puigmal d'Osséja pour voir les 3 films proposés. (E. Barba).



Mission de référent numérique

F. Jany a été désignée Référente numérique par M. Noel le 1^{er} septembre 2021 et a une lettre de mission qui a été rédigée en juin 2022 (Cf. Annexe 5 : Lettre de mission du Référent Numérique). Elle a participé à une formation au Lycée de Canet-en-Roussillon le 09 février 2023 et à la 1^{ère} rencontre du numérique éducatif des Pyrénées-Orientales Canet-en-Roussillon également le 17 février 2023. L'occasion de connaître la politique numérique départementale et académique ainsi que les nouveaux outils mis à disposition afin d'en informer les collègues dans l'établissement. Un compte-rendu a été rédigé et remis aux chefs d'établissement (Cf. Annexe 6 : Réunion Référents numériques des Pyrénées-Orientales). F. Jany a complété l'enquête régionale pour la labellisation numérique pour le Lycée avec M. Michaud, Principal-adjoint.

Formation continue

- F. Jany, animatrice du Réseau des Professeurs documentalistes de Prades s'est rendue à Saint Clément de Rivière le 18 novembre 2022 et à Sète, le 09 juin 2023, pour la formation des animateurs de réseau des CPE et professeurs documentalistes avec les IPR IA-EVS. A noter que Mme Grau, CPE, est également animatrice de réseau. Des projets seront certainement menés dans les deux bassins conjointement ;
- F. Jany a suivi la formation « EMI et esprit critique – Infox et Théories du complot » le 18 avril 2022 à Canopé Perpignan.
- 1^{ère} formation de réseaux des professeurs documentalistes de Prades / Perpignan Nord : le 03 février à Canet-en-Roussillon (Cf. Annexe 7 : Compte-rendu de la formation de réseaux des professeurs documentalistes de Prades/Perpigna Nord) ; la seconde réunion est programmée au collège de Millas le 30 juin 2023.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Cette année, nous avons fonctionné normalement mais quelques difficultés demeurent :

- Au niveau du ménage, à cause du manque de personnel, cette année encore, le nettoyage du CDI a trop souvent été mis de côté. Nous espérons que l'année prochaine, un passage plus régulier et un nettoyage complet une fois par semaine, notamment du sol, pourront être organisés.
- Au niveau des **installations informatiques** : nous aurions besoin, comme à chaque fin d'année d'une maintenance informatique pour préparer la rentrée prochaine ;
- Au niveau des **câblages**, les goulottes ont été renforcées. Mais **il manque toujours l'installation d'un plan de travail** qui permettrait d'enlever les vieilles tables qui sont installées dans la salle de travail en groupe. D'autre part, nous souhaiterions installer deux ordinateurs supplémentaires (M. Gauthrot nous a dit que techniquement c'était possible) à la place du Kiosque ONISEP que nous souhaiterions enlever. En effet, les informations dans les brochures se périment vite et sont très peu voire pas du tout consultées. Nous avons d'ailleurs supprimé les abonnements papier à l'ONISEP pour les mêmes raisons, le site Internet de l'ONISEP étant complet et mis à jour régulièrement. Nous souhaiterions également un plan de travail assorti à celui qui a été mis près du kiosque.



Pour conclure, cette année encore nous avons élaboré et animé des séances pédagogiques en direction des élèves sans pour autant délaisser les deux autres axes de notre nouvelle circulaire de mission parue le 30 mars 2017 : organisation des ressources documentaires et ouverture culturelle.

Mme Barba ayant obtenu sa mutation, un nouveau projet d'actions annuel des professeurs documentalistes 2023-2024 sera mis en place avec sa remplaçante, Mme Langlois et devrait s'organiser prioritairement autour des points suivants :

- Accueil de tous les élèves de 6^{ème}, une heure / élève toutes les semaines en ½ groupe au CDI : progression des apprentissages documentaires en lien avec les projets de classe et notre référentiel des compétences documentaires ;
- L'an prochain, nous ferons à nouveau partie de l'équipe pédagogique qui interviendra dans l'accompagnement personnalisé en 2de mais aussi dans celle des 3^{ème} Prépa Métiers ;
- Dans l'idéal, accueil des classes de tous les niveaux en début d'année de façon à valoriser le fonds documentaire et fictions du CDI en fonction des filières et des futurs besoins des élèves ;
- Séquences interdisciplinaires ;
- Développement des compétences des élèves en matière de culture numérique (Réseau interne, maîtrise des logiciels, ENT, identité numérique), initiation d'une heure pour toutes les classes à PearlTrees ;
- Accueil des élèves de la section de l'enseignement professionnel et enrichissement du fonds documentaire en direction de ce public ;
- Enfin, il nous semble également important de continuer à participer aux travaux du Conseil Ecole-Collège, du Conseil d'administration, du Conseil Pédagogique, du bureau de la Maison des Lycéens et à l'encadrement des clubs ; mais aussi de prendre part à l'intégration de nos actions dans le projet d'établissement et son volet culturel.

Elsa BARBA et Florence JANY
14/06/2022



Annexe 1 : Bilan Référentiel des compétences documentaires

Nous avons mis en place un référentiel de compétences documentaires qui permet de suivre la progression des classes. Nous avons insisté cette année sur l'acquisition des compétences en 6^{ème} ce qui nous permettra de suivre la progression sur les années suivantes.

Module	Compétence	Classe
Module 1 : Le lieu CDI	Connaître et respecter les règles de fonctionnement du CDI (Charte du CDI, charte d'utilisation du multimédia au CDI, horaires...)	Collège - 3 ^{ème} Prépa Métiers - 2de
	Connaître le lieu, identifier les espaces	Collège - 3 ^{ème} Prépa Métiers - 2de
	Distinguer les documentaires des fictions	Collège - 2de
	Distinguer les différents supports d'information	Collège - 2de
Module 2 : La recherche documentaire	Cerner le sujet de recherche et le traduire en mots-clés	6 ^{ème} - 2de
	Chercher et sélectionner des documents en accès direct (dictionnaires, manuels scolaires, rayons Dewey)	6 ^{ème} - 2de
	Chercher et sélectionner des documents en utilisant E-sidoc	6 ^{ème} - 2de
	Chercher et sélectionner des documents en utilisant Internet	6 ^{ème} - 3 ^{ème} Prépa Métiers - 2de
	Trouver l'information dans le document	6 ^{ème} - 3 ^{ème} Prépa Métiers - 2de
	Valider la pertinence de l'information	2de
	S'approprier et traiter l'information	6 ^{ème} - 3 ^{ème} Prépa Métiers - 2de
	Restituer l'information en fonction de la production demandée en notant les sources	6 ^{ème} - 3 ^{ème} Prépa Métiers - 2de
	S'auto-évaluer et/ou évaluer	6 ^{ème} - 3 ^{ème} Prépa Métiers - 2de
Module 3 : Lecture	Accéder à la lecture : lecture plaisir, emprunts...	Collège – Lycée
	Utiliser E-sidoc pour rechercher un titre ou un auteur	6 ^{ème} - 2de
	Donner son avis sur un livre, sur un auteur en argumentant	6 ^{ème}
	Rédiger une médiagraphie	3 ^{ème} - 2de
Module 4 : Education aux média	Connaître et utiliser le vocabulaire de la presse	6 ^{èmes} - 2de
	Identifier les supports médiatiques de l'information	6 ^{ème} - 2de
	Connaître la diversité de la presse écrite	6 ^{èmes} - 2de
	Ecrire un article de presse	
	Analyser l'information télévisée	
	S'informer avec les outils en ligne	6 ^{ème} - 3 ^{ème} Prépa Métiers - 2de
	Analyser des images fixes et leurs utilisations	3 [°] 2-3 [°] 4 - 2de
	Analyser une séquence d'images animées (reportages...)	2de



9^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts Cantons Bilan 2022-2023
--

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants concernés au Collège de Font-Romeu : Mme Jany et...

- Mme Basso pour les élèves 6°1 ;
- Mme Begny et Mme Barba pour les élèves de 6°2 ;
- Mme Grau pour les 6°3

Elèves concernés : 85 élèves de 6^{ème} de Font-Romeu

Calendrier : de début novembre 2022 à fin mai 2023

Description détaillée du projet :

Les séances autour de ce projet ont eu lieu pendant les cours de français en classe et pendant le cours d'information-documentation 6^{ème} au CDI.

Réalisation concrète de l'action :

- Découverte des 5 livres de la sélection : *Récits fabuleux de la mythologie* de Michel Piquemal ; *Moi, c'est Tantale* d'André Marois ; *Le Bon Gros Géant*, adaptation théâtrale de Roald Dahl ; *Le roi du jazz* d'Alain Gerber et *L'œil du loup* de Daniel Pennac.
- Lecture personnelle ou à voix haute et analyse des récits,
- Préparation aux questions du défi,
- Travail autour des livres : recherches sur les lieux, le contexte historique...
- Utilisation des logiciels de traitement de textes et du réseau,
- Réalisation d'un carnet de lecture pour chaque élève avec illustration du livre préféré (concours de dessins)
- Réponse aux questions via un ou plusieurs formulaires sur Internet préparé par Florence JANY qui coordonne l'organisation des Défis Lecture,
- Relais d'écriture : écriture à plusieurs voix (chaque classe a écrit 2 passages de chaque récit) via un Padlet. 4 relais d'écriture de 3 classes ont donné lieu à quatre récits originaux.

Organisation du défi lecture :

Une fois que les élèves ont lu les livres en classe, un questionnaire en ligne commun à toutes les classes est proposé par semaine sur 3 semaines. Les élèves répondent de manière individuelle et une moyenne des bonnes réponses détermine un score par classe. Le cumul des 3 questionnaires donne lieu à un classement par niveau et à un questionnaire tous niveaux confondus.

Un Concours de dessins est organisé : chaque classe envoie 3 dessins. Les dessins sont disponibles sur le site Internet du collège de Font-Romeu. Chaque élève vote pour ses 3 dessins préférés, hormis ceux de sa classe. 3 dessins sont vainqueurs.

Financement :

Le collège a pris en charge l'achat de 5 albums de *Moi, c'est Tantale* d'André Marois, soit 81,90€.



Résultats du 9^{ème} défi Lecture :

Classement CM1

		Q1 30 questions	Q2 25 questions	Q3 35 questions	Note finale
1	CM1 Font-Romeu bilingue	22,00	20,90	24,20	67,10
2	CM1 Targassonne	24,00	20,00	21,50	65,50
3	CM1 Estavar	20,67	17,17	22,50	60,33
4	CM1 Bolquère	19,93	18,92	20,15	59,01
5	CM1 Bourg-Madame (Marion Aggeri)	16,80	17,80	23,44	58,04
6	CM1 Matemale	19,15	19,72	18,93	57,80
7	CM1 Bourg-Madame (Florence Delias)	17,56	20,89	16,86	55,30
8	CM1 Latour de Carol	14,00	20,70	19,75	54,45
9	CM1 Osséja	17,30	18,22	17,67	53,19
10	CM1 Font-Romeu monolingue	17,18	14,82	17,90	49,90

Classement CM2

		Q1 30 questions	Q2 25 questions	Q3 35 questions	Note finale
1	CM2 Latour de Carol	23,09	20,70	25,90	69,69
2	CM2 Bolquère	21,75	22,64	24,67	69,05
3	CM2 Bourg-Madame (Florence Delias)	19,18	21,18	25,67	66,03
4	CM2 Font-Romeu bilingue	21,17	19,27	25,55	65,98
5	CM2 Saint-Pierre-dels-Forcats	21,10	17,61	22,80	61,51
6	CM2 Bourg-Madame (Marion Aggeri)	19,64	17,18	22,36	59,18
7	CM2 Targassonne	20,50	18,40	19,89	58,79
8	CM2 Font-Romeu monolingue	18,00	18,86	19,57	56,43
9	CM2 Estavar	19,38	17,88	18,38	55,63
10	CM2 Matemale	16,45	19,08	19,38	54,91
11	CM2 Osseja	15,13	14,67	15,06	44,86

Classement 6^{ème}

		Q1 30 questions	Q2 25 questions	Q3 35 questions	Note finale
1	6°2 Font-Romeu	19,58	19,19	22,72	61,49
2	6°1 Font-Romeu	18,54	19,11	22,43	60,07
3	6°3 Font-Romeu	18,83	17,34	21,52	57,69
4	6°2 Bourg-Madame	17,16	17,88	17,87	52,91

Classement tous niveaux

		Q1 30 questions	Q2 25 questions	Q3 35 questions	Note finale
1	CM2 Latour de Carol	23,09	20,70	25,90	69,69
2	CM2 Bolquère	21,75	22,64	24,67	69,05
3	CM1 Font-Romeu bilingue	22,00	20,90	24,20	67,10
4	CM2 Bourg-Madame (Florence Delias)	19,18	21,18	25,67	66,03
5	CM2 Font-Romeu bilingue	21,17	19,27	25,55	65,98
6	CM1 Targassonne	24,00	20,00	21,50	65,50
7	CM2 Saint-Pierre-dels-Forcats	21,10	17,61	22,80	61,51
8	6°2 Font-Romeu	19,58	19,19	22,72	61,49
9	CM1 Estavar	20,67	17,17	22,50	60,33
10	6°1 Font-Romeu	18,54	19,11	22,43	60,07
11	CM2 Bourg-Madame (Marion Aggeri)	19,64	17,18	22,36	59,18
12	CM1 Bolquère	19,93	18,92	20,15	59,01
13	CM2 Targassonne	20,50	18,40	19,89	58,79
14	CM1 Bourg-Madame (Marion Aggeri)	16,80	17,80	23,44	58,04
15	CM1 Matemale	19,15	19,72	18,93	57,80
16	6°3 Font-Romeu	18,83	17,34	21,52	57,69
17	CM2 Font-Romeu monolingue	18,00	18,86	19,57	56,43
18	CM2 Estavar	19,38	17,88	18,38	55,63
19	CM1 Bourg-Madame (Florence Delias)	17,56	20,89	16,86	55,30
20	CM2 Matemale	16,45	19,08	19,38	54,91
21	CM1 Latour de Carol	14,00	20,70	19,75	54,45
22	CM1 Osséja	17,30	18,22	17,67	53,19
23	6°2 Bourg-Madame	17,16	17,88	17,87	52,91
24	CM1 Font-Romeu monolingue	17,18	14,82	17,90	49,90
25	CM2 Osseja	15,13	14,67	15,06	44,86

Résultats du Concours de dessins :

1er : dessin réalisé par Nina RAYNAUD CM2 de Saint-Pierre-dels-Forcats (15% des votes)

2ème : Dessin réalisé par Vega CARNERO 6°2 de Bourg-Madame (10% des votes)

3ème : dessin réalisé par Julia ARIS CM1 Bilingue de Font-Romeu (9% des votes)

Bilan :

Neuf écoles (Bolquère, Bourg-Madame, Estavar, Font-Romeu, Latour de Carol, Matemale, Osséja, Saint-Pierre-dels-Forcats et Targassonne) et les deux collèges des Hauts-Cantons (Font-Romeu et Bourg-Madame) ont participé au 9ème Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème}.

Le relais d'écriture entre 12 classes a été très intéressant et cet échange a vraiment créé du lien entre les élèves des différents établissements scolaires. Il sera à renouveler en essayant de l'organiser plus tôt de l'année pour équilibrer les activités liées au défi pendant l'année scolaire.

Ce projet sera proposé à nouveau l'an prochain aux élèves de 6^{ème} de Font-Romeu, à ceux de Bourg-Madame et à toutes les écoles des Hauts-Cantons. Quelques aménagements seront proposés : notamment celui de réduire à deux questionnaires pour des raisons d'organisation.

Le 14 juin 2023, Florence JANY



Annexe 3 : Statistiques de prêts

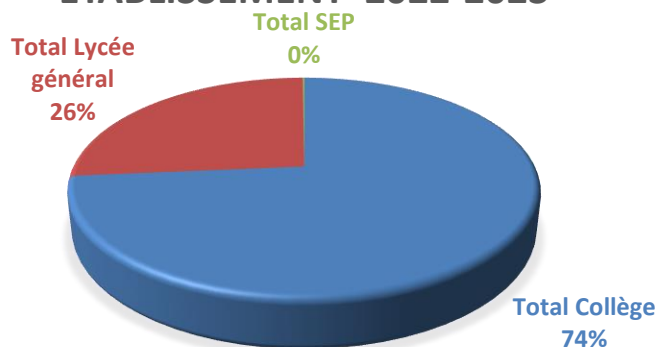
Information préalable à l'analyse des statistiques : nous n'avons pas pu comparer les données chiffrées des prêts avec celles de l'an dernier car notre logiciel a compilé plusieurs années de prêts pour les élèves déjà présents dans l'établissement, ce qui fausse les résultats. L'an prochain, en début d'année, nous supprimerons l'historique des prêts des élèves des années précédentes afin de gommer cette erreur dans les statistiques.

1- Répartition des Prêts par niveau et par établissement

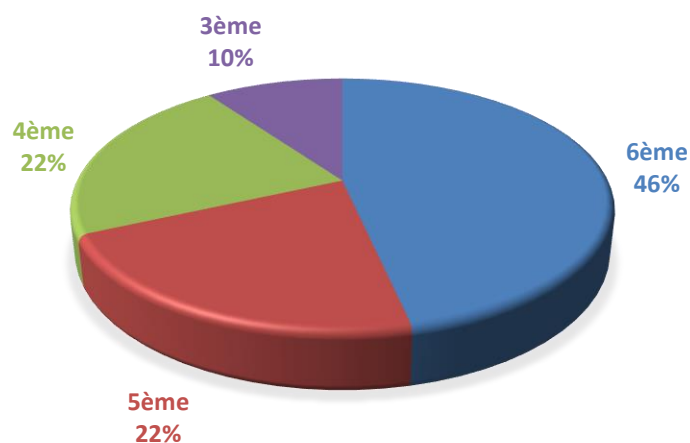
2-

Niveau	Nombre de prêts 2022-2023	Nombre d'élèves	Nombre de prêts / nombre total de prêts collège, lycée ou SEP	Nombre de prêts par élève en 2022-2023
6ème	799	85	46,56%	9,40
5ème	372	86	21,68%	4,33
4ème	375	87	21,85%	4,31
3ème	170	101	9,91%	1,68
2de	346	137	56,54%	2,53
1ère	162	144	26,47%	1,13
Terminale	104	149	16,99%	0,70
3PPM	0	22	0,00%	0,00
2de Pro	2	17	66,67%	0,12
1ère Pro	0	16	0,00%	0,00
Terminale Pro	1	14	33,33%	0,07
Total	2331	858		2,72
Total Collège	1716	359	73,62%	4,78
Total Lycée général	612	430	26,25%	1,42
Total SEP	3	69	0,13%	0,04

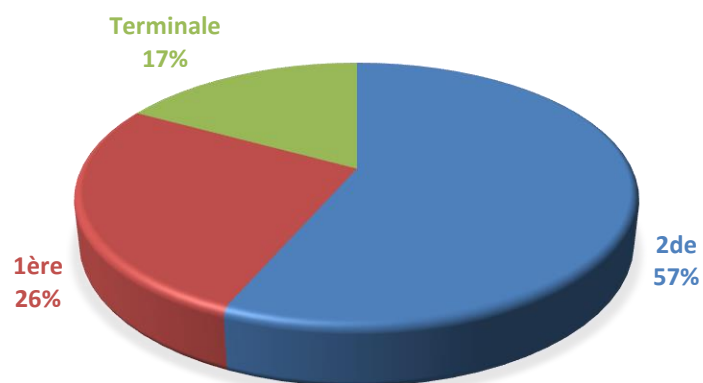
RÉPARTITION DES PRÊTS PAR ÉTABLISSEMENT 2022-2023



RÉPARTITION DES PRÊTS PAR NIVEAU AU COLLÈGE 2022-2023



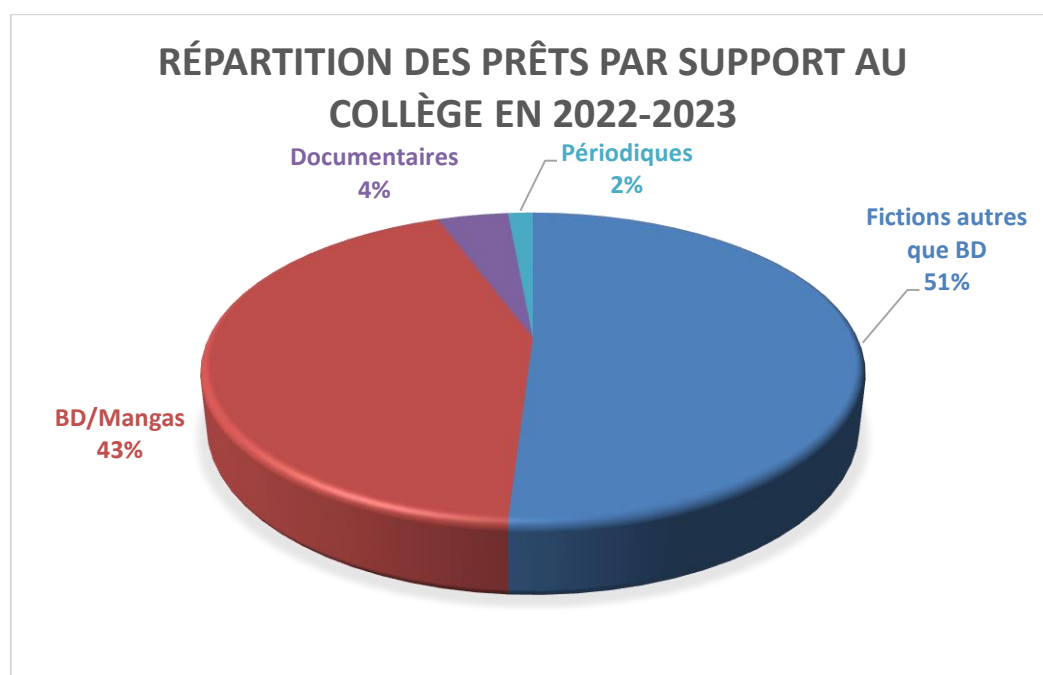
RÉPARTITION DES PRÊTS PAR NIVEAU AU LYCÉE EN 2022-2023



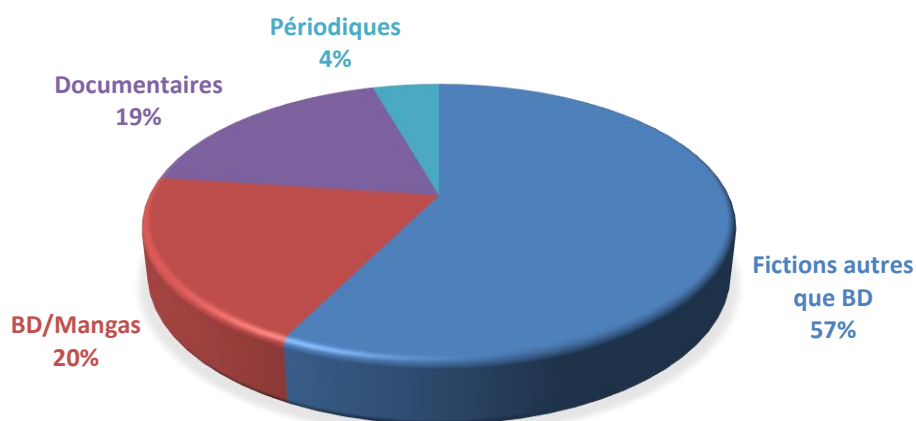
Remarques :

- La répartition des prêts par établissement est de 74% pour le collège contre 26% pour le lycée et quasi nulle pour la Section d'Enseignement Professionnel (SEP). Nous devrions mettre en place des actions avec les élèves de l'enseignement professionnel au CDI afin qu'ils s'intègrent davantage avec les élèves de l'enseignement général ;
- Au collège, les élèves de 6^{ème} empruntent davantage que les autres niveaux, certainement grâce à l'organisation du défi lecture CM1/CM2/6^{ème}. Ils ont emprunté en moyenne environ 9 livres dans l'année, le double du nombre de livres empruntés en 5^{ème} et 4^{ème}. Notons qu'en 3^{ème}, les élèves empruntent moins de deux documents par élève et par an ;
- Au lycée, 57% des prêts concernent les 2de. Cela s'explique par l'action des professeurs de lettres qui incitent les élèves à emprunter de la littérature dite classique. Par la suite, les prêts des élèves de première et terminale sont moins importants.

3- Répartition des prêts par support et par établissement :



RÉPARTITION DES PRÊTS PAR SUPPORT AU LYCÉE EN 2022-2023



Remarques :

- Globalement, les supports les plus empruntés, restent les Bandes-Dessinées et Mangas (51% des prêts au collège et 57% au lycée). Les fictions représentent 94% de la totalité des emprunts au collège et 77% au lycée. C'est pourquoi, notre politique d'acquisition mettra à nouveau l'accent sur les nouveautés de ce type de supports, qui intéressent fortement nos élèves ;
- Parmi les livres de fiction, les collégiens et les lycéens empruntent également beaucoup de livres en « lecture suivie ». Ces livres sont conseillés par leur enseignant de français en fonction des programmes et sont stockés en plusieurs exemplaires dans la salle des archives du CDI ;
- Les prêts de livres documentaires et de périodiques sont encore à la marge (4% et 2%) au collège. Cela s'explique par le fait que la recherche d'informations sur Internet est majoritaire. C'est pourquoi, nous n'achetons quasiment plus de livres-documentaires et nous avons déjà revu à la baisse la liste des abonnements du CDI. Au lycée, la préparation au Grand Oral a permis de valoriser les périodiques destinés aux lycéens, ainsi que les documentaires liés aux sciences économiques et sociales, à la philosophie, à l'histoire et à la littérature et aux sciences. Nous devrions proposer des séances en 1^{ère} et en terminale pour présenter ces différents fonds documentaires aux élèves concernés.

Annexe 4 : Bilan du Club Théâtre Collège

Club Théâtre Collège Bilan 2022-2023

Responsable : Florence JANY, professeure documentaliste.

Elèves inscrits : 22 élèves : Julie ABBRACCHIO 6°1, Lucie ABBRACCHIO 3°4, Elisa ARIS--MARGAILL 4°2, Emma BONET 6°1, Maïwenn BOULLET 4°2, Jeanne BOUTON--MARGAILL 6°2, Abril BWAMI NADAL 5°3, Roman COCHEZ 4°3, Zoé COULON--CLEMENT 4°2, Anne-Lys DE LAITRE 3°4, Joseph DE LAITRE 4°3, Toumaï DELORME 6°1, Vanina DELORME 4°3, Paul DESCOURVIERES 4°2, Sam FALCK 4°3, Valentine MALOT RAULT 6°2, Marie PLATEL-LAGARDE 4°2, Romane MARTIN--CHENAULT 4°2, Marylou MAURY 4°2, Aïtana PUIGDELLOSES-LLOCA 6°1, Louise RAMEL 4°1, Angelina SOUBIELLE 4°2.

Créneau horaire : le jeudi de 12h30 à 13h30

Lieu : salle de conférences

Organisation : exercices sur la voix, le corps, l'espace ; improvisations des élèves sur le thème annuel du recyclage et du développement durable, écriture du texte (Florence JANY), travail de mise en scène, répétitions.

Financement : Foyer socio éducatif et collège

Spectacles :

- Les élèves ont assisté au spectacle « Bonnes ondes » de la Compagnie Alma à Bolquère, le 27 mars 2023 sur le thème du harcèlement. Ils ont ensuite participé à un atelier avec les comédiennes au CDI. Ils ont échangé sur le spectacle et ont participé à des exercices théâtraux ;
- Les élèves ont participé à la scène ouverte le 08 juin 2023 pendant laquelle ils ont présenté des extraits du futur spectacle de fin d'année devant d'autres élèves du collège-lycée ;
- Le spectacle de fin d'année, « Je recycle, tu recycles, nous recyclons », a été joué le 12 juin 2023 à 20h30 à la salle des conférences. Spectacle original créé à partir des improvisations et des saynètes imaginées par les élèves du Club Théâtre Collège et illustré par les chants de la Chorale.
- Le spectacle a été filmé avec les autorisations parentales et est visible sur la chaîne PeerTube « Spectacle vivant au Collège-Lycée de Font-Romeu » et est disponible en lien sur le site du collège-lycée
- Synopsis : Un journal télévisé un peu spécial en direct, des reportages et des émissions en Haute-Cerdagne où il est question d'environnement, de recyclage mais aussi de traitement de l'information, de télé réalité avec des Marseillais et des Romeufontains... Le tout entrecoupé de chansons interprétées par les élèves de la Chorale du collège... Tout un programme !

Bilan annuel :

Les élèves ont été très investis pour les improvisations, les répétitions, les exercices. L'ambiance de début d'année était très constructive et a permis l'écriture d'un spectacle à partir des improvisations des élèves sur le thème choisi pour l'année : le recyclage.

Le spectacle de fin d'année a été une bonne surprise car les élèves ont montré qu'ils avaient des ressources collectivement pour pallier les problèmes de mémorisation du texte, d'autant que beaucoup de séances ont été annulées durant l'année, que les élèves skieurs au 2^{ème} trimestre sont peu présents et que certains cours étaient déplacés pour les classes pendant la pause méridienne. Il a donc été très difficile de réunir le groupe entier pendant une heure complète. L'autorisation donnée par M. Michaud, Principal-adjoint d'organiser des séances de répétition y compris avec les élèves de la chorale les deux dernières semaines a été vraiment nécessaire.



Pour la deuxième année, le spectacle a été organisé en commun entre les élèves du Club Théâtre Collège et les élèves de la Chorale, animée par A. Mezouari. Beaucoup de retours positifs sur ce spectacle qui combinait théâtre et chants sur un même thème. L'année prochaine, nous reconduirons cette collaboration sur le thème de la différence et du mélange des cultures.

A noter que nous avons pour projet d'organiser des Rencontres de théâtre entre les élèves de l'atelier du collège de Bourg-Madame et ceux du Club Théâtre Collège de Font-Romeu, à Font-Romeu ; mais complexité du calendrier de fin d'année n'a pas permis de les organiser. Le projet sera à nouveau proposé l'an prochain.

Je remercie vivement M. Noel, Proviseur, M. Michaud, Principal-adjoint et Mme Chaumès, adjointe-gestionnaire, qui ont soutenu le Club Théâtre Collège et ont autorisé l'organisation du spectacle de fin d'année.

Le bilan annuel du Club Théâtre Collège est donc très positif.

Le 14 juin 2023, Florence JANY



Annexe 5 : Lettre de mission du Référent Numérique



A Font-Romeu, le 20/06/2022

Lettre de mission du l'enseignant référent pour les usages pédagogiques du numérique

Mme JANY Florence assure la mission de référent pour les usages pédagogiques du numérique de l'établissement depuis le 1^{er} septembre 2021.

Cette mission englobe les points suivants :

Accompagner l'équipe éducative :

- ✓ impulser et accompagner l'équipe éducative dans le développement des pratiques pédagogiques numériques (expérimentations, enseignement hybride...);
- ✓ participer à l'élaboration de projets pédagogiques intégrant des usages du numérique ;
- ✓ proposer à l'équipe éducative des sessions de prise en main des outils et ressources de l'établissement ou de l'académie ;
- ✓ accompagner les équipes éducatives dans l'utilisation des ressources et services pédagogiques (S@FIRE, Eduthèque, BRNE, MCNC, MCNL, socle applicatif *...);
- ✓ Signaler les problèmes rencontrés et non résolus au pôle d'assistance académique.

Conseiller le chef d'établissement :

- ✓ apporter une aide au chef d'établissement pour le pilotage pédagogique du numérique et pour harmoniser l'enseignement hybride au sein de l'équipe éducative ;
- ✓ apporter une aide au chef d'établissement pour renseigner les items du l@bel numérique ;
- ✓ le cas échéant, définir avec le chef d'établissement des demandes d'évolution du socle applicatif ;
- ✓ accompagner le chef d'établissement dans les demandes d'équipement auprès de la collectivité de rattachement et leur éventuelle priorisation en tenant compte de la politique de la collectivité ;
- ✓ animer avec le chef d'établissement la commission numérique ;
- ✓ apporter une aide au chef d'établissement pour accompagner les responsables des élèves dans l'utilisation des services numériques mis à disposition par l'établissement ou l'académie (téléservices,...).

Communiquer :

- ✓ relayer dans l'établissement les informations communiquées par le réseau académique d'accompagnement de la DRANE ;
- ✓ informer l'équipe éducative des outils et ressources disponibles dans l'établissement ;
- ✓ orienter les enseignants vers les formations adaptées à leurs besoins ;
- ✓ être en lien avec le correspondant départemental numérique CDN.

Se former :

- ✓ participer aux formations et aux animations proposées par la DRANE.

Administrer les services en ligne par délégation du chef d'établissement.

- ✓ le responsable légal de la gestion des services en ligne est le chef d'établissement. Il peut être amené à désigner des administrateurs délégués des services en ligne qui doivent, assurer la mise à jour des données et le fonctionnement des services. Cette délégation doit être organisée dans le respect des règles de sécurité propres aux données hébergées et des responsabilités des chefs d'établissement en matière de protection de ces données.

Pour cette mission, le référent numérique rendra compte de son activité auprès de madame Amandine Chaumès , adjointe-gestionnaire et percevra une rétribution de 1 IMP qui est prévue.

Monsieur Patrick Noel
Chef d'établissement

Mme Florence JANY

**le socle applicatif est constitué de logiciels sélectionnés par l'académie et installé par la collectivité.*



Réunion Référents numériques des Pyrénées-Orientales 09/02/23 – Lycée Rosa Luxemburg de Canet-en-Roussillon

Point RGPD

Olivier Desportes DPD (Délégué à la protection des données) de l'Académie de Montpellier /
04 67 91 47 55

dpd@ac-montpellier.fr

Sorte de guichet unique de la protection des données.

Accompagnement dans les projets.

Il faut absolument un DPD par établissement pour la protection des données, Olivier Desportes peut être désigné (délégué mutualisé académique) ou n'importe quelle personne indépendante de l'établissement. Un mail a été envoyé aux chefs d'établissement dans ce sens.

L'établissement s'occupe d'inscrire au registre tout ce qui n'a pas été déclaré par le MEN ou l'Académie. Un nouvel outil de mutualisation devrait être mis en place par le MEN rentrée 2023 et cela devrait aider pour les déclarations. Ne pas hésiter à poser la question au DPD.

Ne sont pas GAR, donc privilégier toute alternative académique :

Genial.ly : hébergement Amazon USA ; une garification est à l'étude, sinon ce doit être inscrit au registre de traitement des données de l'établissement, car pas dans le GAR pour l'instant (en cours).

Quizlet : hébergement par une société américaine

Wooclap : hébergement aux USA

Canva : hébergement aux USA

Application Glide : produit Google

Geogebra : hébergement aux USA ; l'application est dans MCNC et MCNL

Google Classroom : produit Google

Open Classroom : hébergement aux USA

YouTube : hébergement aux USA ; à remplacer par Peertube

Vimeo : les données sont partagées avec des tiers...

Comptes Facebook, Twitter, Insta des établissements pour la communication extérieure (vitrine établissement) : recueil de données personnelles ?

Le DPD est compétent uniquement pour les applications développées par l'Education nationale.

Objectif : faire évoluer sa posture professionnelle, réfléchir à comment travailler en fonction du respect de la vie privée...

Ex : Voix est reconnue comme donnée personnelle.

6 bons réflexes de la CNIL à adopter :

1 NE COLLECTEZ QUE LES DONNÉES VRAIMENT NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE VOTRE OBJECTIF

Les données sont collectées pour un but bien déterminé et légitime et ne sont pas traitées ultérieurement de façon incompatible avec cet objectif initial.

Le principe de finalité limite la manière dont vous pourrez utiliser ou réutiliser ces données dans le futur et évite la collecte de données « au cas où ».

Le principe de minimisation limite la collecte aux seules données strictement nécessaires à la réalisation de votre objectif.

2 SOYEZ TRANSPARENT

Les administrés doivent connaître la maîtrise des données qui les concernent. Cela suppose qu'ils soient clairement informés de l'utilisation qui sera faite de leurs données dès leur collecte. Les données ne peuvent en aucun cas être collectées à leur insu. Les personnes doivent également être informées de leurs droits et des modalités d'exercice de ces droits.

3 ORGANISEZ ET FACILITEZ L'EXERCICE DES DROITS DES ADMINISTRÉS

Vous devez organiser des modalités permettant aux administrés d'exercer leurs droits et répondre dans les meilleurs délais à ces demandes de consultation ou d'accès, de rectification ou de suppression des données, voire d'opposition, sauf si le traitement répond à une obligation légale (par exemple, un administré ne peut s'opposer à figurer dans un fichier d'état civil). Ces droits doivent pouvoir s'exercer par voie électronique à partir d'une adresse dédiée.

4 FIXEZ DES DURÉES DE CONSERVATION

Vous ne pouvez pas conserver les données indéfiniment. Elles ne sont conservées en « base active », c'est-à-dire la gestion courante, que le temps strictement nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi. Elles doivent être par la suite détruites, anonymisées ou archivées dans le respect des obligations légales applicables en matière de conservation des archives publiques.

5 SÉCURISEZ LES DONNÉES ET IDENTIFIEZ LES RISQUES

Vous devez prendre toutes les mesures utiles pour garantir la sécurité des données : sécurité physique ou sécurité informatique, sécurisation des locaux, armoires et postes de travail, gestion stricte des habilitations et droits d'accès informatiques. Cela consiste aussi à s'assurer que seuls les tiers autorisés par des textes ont accès aux données. Ces mesures sont adaptées en fonction de la sensibilité des données ou des risques qui peuvent peser sur les personnes en cas d'incident de sécurité.

6 INSCRIVEZ LA MISE EN CONFORMITÉ DANS UNE DÉMARCHE CONTINUE

La conformité n'est pas gravée dans le marbre et figée. Elle dépend du bon respect au quotidien par les agents, à tous les niveaux, des principes et mesures mis en œuvre. Vérifiez régulièrement que les traitements n'ont pas évolué, que les procédures et les mesures de sécurité mises en place sont bien respectées et adaptez-les si besoin.

Plus d'informations sur l'ENT, Portail de l'académie : <https://ac-montpellier.mon-entoccitanie.fr/rgpd/>

Pôle Visio

L. Jany, nouveau responsable départemental Visio.

Solutions pour toujours utiliser l'ancien matériel présent dans les établissements.

Conférences organisées, faire le lien avec les enseignants pour assister à ces conférences.

<https://vod.ac-montpellier.fr> permet de revoir des conférences qui ont eu lieu.

Pour les élèves empêchés de venir en cours, contacter le pôle Visio pour la mise en place de soutien avec la Visio. Robots de télé présence aussi.

Si un événement créé dans les établissements, possibilité d'en faire profiter le reste de l'Académie (en live avec des échanges ou conférences enregistrées).

Kit d'hybridation Visio reçu de la Région dans les lycées, à utiliser en classe facilement.

L'envoi d'une synthèse sera envoyé sur la liste de diffusion des référents numériques.

Point Labels

Plus l'établissement monte en niveau de labels, plus il y a d'IMP dédiées au numérique, non fléchées pour l'instant. Il faut développer le travail d'équipe pour que le référent numérique soit visible. La constitution d'une équipe numérique dans l'établissement est très importante.

Critères définis et modifiés chaque année. Cahier de textes obligatoire pour obtenir le niveau 3. Si le cahier de texte est débloquent sur l'ENT, cela permet pour les élèves d'avoir accès au classeur pédagogique pour stocker et partager des documents.

Problème du changement de version du cahier de textes dans l'ENT en cours d'année scolaire en 2022.

Enquête à renouveler chaque année.

Il faut développer les usages numériques à partir de l'ENT pour pouvoir progresser en niveau de label numérique.

Point Pix

- Rentrée 2023, sensibilisation Pix en 6^{ème}. 2 parcours pour l'instant. Attestation en 6^{ème} pour les élèves, alors que l'enseignement de technologie sera supprimé en 6^{ème} à la rentrée 2023.
- Pix+ Edu pour les enseignants. Référentiel CRNC et CRNC-Edu.

Pour les anciens élèves qui avaient un compte via l'ENT, il existe un formulaire sur la plateforme Pix pour récupérer son compte. Un lien sera donné sur la liste de diffusion : à diffuser à tous les élèves de terminale et de 3^{ème}.

Point déploiement Pearltrees :

La Région paye la Pearltrees pour les lycées Labels 2 et 3. Si Pearltrees est acquis, il est gardé même s'il y a une rétrogradation de niveau de label (garantie de la Région).

Département : tous les collèges sont dotés.

Les collégiens arriveront avec des habitudes d'utilisation au lycée.

Il existe un Pad pour le ressenti des usages au collège ou au lycée.

Problème pour les 6^{ème} qui s'en emparent et commentent. Il faut une vraie éducation, un vrai apprentissage.

Sur l'appli Android, il faut télécharger (par rapport à l'ordinateur). Avantage, possibilité de travailler hors connexion mais si l'application est utilisée, c'est comme pour l'application Pronote, on ne se connecte plus via l'ENT (problème pour la comptabilisation de l'enquête pour l'obtention du niveau de label).

Atelier Capsules Vidéo

Apps.education / PeerTube (à préférer à YouTube).

Autorisations Droits à l'image et voix par événement sont indispensables.

Polymny Studio (enseignants Université de Toulouse) : capsules vidéo

Bientôt disponible sur Apps.education

1 diapo sous forme .pdf en format paysage. Pas d'animation .ppt

Pour la diffuser lien ou téléchargement. Laisser une diapo blanche pour intégrer une vidéo. On peut scinder diapo par diapo.

Chaque diapo est un grain, on peut grouper les diapo par grains pour enregistrer un seul son.

Prompteur en face qui peut devenir le sous-titre de la vidéo.

Partie (Menu) Filmer

Enregistrer et produire. Webcam ou pas...

Penser à laisser de la place sur la diapo pour l'incrustation de la vidéo.

Vidéo peut être modifiée et republiée ensuite.

Organiser une formation sur le numérique dans l'établissement

Schéma de dotation CG : tablettes données aux collèges qui donnent ensuite aux élèves.

Projets BIA, Conseil départemental finance des ordinateurs pour installer les simulateurs de vol ; dans des FabLab.

Recenser les besoins des enseignants pour organiser des formations.

Le 16/02/2023,
Florence JANY, professeure documentaliste,
Référente numérique



**Formation des professeurs documentalistes
Réseaux de Prades/Perpignan Nord
03 février 2023 au Lycée Rosa Luxemburg de Canet-en-Roussillon**

Nombre de professeurs documentalistes convoqués : 31

Nombre de professeurs documentalistes présents : 24

Ordre du jour :

Matin : Wikipédia - conférence commune avec les collègues des 4 réseaux des Pyrénées-Orientales, animée par Fabricio Cárdenas, bibliothécaire à la médiathèque de Canet-en-Roussillon et un des administrateurs nationaux de Wikipédia.

Après-midi : Réseaux de Prades / Perpignan Nord

- **Blablatrot** (ou blablapat) ;
- **retour sur la conférence Wikipédia** : quelle thématique à mettre en place pour des ateliers l'an prochain ;
- Présentation de la **Bibliothèque sonore** avec des intervenants ;
- **Thème proposé par les IPR IA EVS** : « L'oral : développer les compétences de chaque élève du cycle 3 au Grand Oral » : état des lieux du rôle du professeur documentaliste dans les deux réseaux Prades / Perpignan Nord : comment se positionner en tant que professeur documentaliste ? Quelle progression mise en place au collège, au lycée ? Exemples de séances ;
- **outils pour communiquer sur nos activités** (St Laurent de la Salanque) ;
- **Pix au collège et au lycée** (thème non traité à la précédente réunion) : exemples d'implications du professeur documentaliste dans les deux réseaux.

Matin : Réseaux Céret, Perpignan Centre, Prades et Perpignan Nord

Conférence Wikipédia – Fabricio Cárdenas

Il est directeur médiathèque de Canet, contributeur depuis 2010 et administrateur de Wikipédia, patrouilleur et révocateur élu par la communauté. Un des 150 administrateurs francophones.

Il a présenté les différents types de contribution et les différents statuts des contributeurs.

Présentation de l'environnement de Wiki Média :

- Wikimedia Commons : fichiers médias, photos... sous licence libre.
- Wikidata : gestion de données. Objectif : réunir tous les projets de Wikimedia Commons. Conditions moins strictes.
- Open street maps : collecte de photos des villages, répertoire noms de rues. Wikimap
- Wiktionnaire tous les mots de toutes les langues de la terre. 4 millions de mots en français.
- Lingua libre : corpus audiovisuel multilingue, mots, locutions, phrases du monde entier.
- Wikisource : transcrire mot à mot le texte. Logiciel OCR et ensuite relecture par un humain.
- Wikiquote : citations
- Wikinews : actualités
- Wikistream pour voir en direct les modifications
- Wikikeys : jeux pour clés de Wikipédia.

Le contenu de Wikipédia est-il fiable ?

- Exigence de sources,
- Vrai à 95% d'après les différentes études. Idem autres encyclopédies.
- Suffisamment de personnes connectées pour repérer les vandales.
- Autre problème : 2000 à 5000 contributeurs vraiment actifs pour 2,5 millions d'articles.
- Critères d'admissibilité des articles : par ex. au moins 2 articles sur la personne depuis 2 ans sur des médias nationaux généralistes ou spécialisés.

Garantie de fiabilité :

- Liste de suivi ;
- Alerte vandalisme en direct (robot) ;
- Page de signalement : utilisateurs repérés à cause de leurs contributions supprimées ;
- Possibilité de protéger les articles si guerre d'édition (cadenas) avec 3 niveaux de protection (contributeur sans adresse IP, sans compte, depuis moins de 4 jours ; limiter aux contributeurs qui ont au moins 500 contributions ; seulement modifiable par les 150 administrateurs, articles très sensibles.) ;
- Bulletin des patrouilleurs ;
- Demande de restauration de page, sorte de tribunal d'appel suite à la suppression d'un article ;
- Modifications bloquées : gros mots... ;
- Demande de protection des pages ;
- Bandeau apposé sur certains articles pour expliquer qu'ils sont débattus en ce moment par exemple.

Tout est transparent sur Wikipédia, contributions, historique...

Personne n'a jamais tous les pouvoirs. Bureaucrate donne le pouvoir d'administrateur mais n'a pas lui-même ce pouvoir.

Steward : alerte sur les contributeurs dans d'autres langues.

Tous les statuts sont révocables par la communauté. Tous sont bénévoles.

Les employés de la fondation sont salariés mais ne sont pas éditeurs.

Forum des nouveaux pour poser des questions, savoir si l'article ou le projet existe déjà.

Le Bistro avec les discussions du jour.



Contenu d'un article doit être original, reformulé. Copié/collé interdit=plagiat. Possibilité de citer pour 4-5 lignes en indiquant que c'est une citation.

Niveau de l'article dans discussion : ébauche, bon début, B= bien construit ; bon article (étoile) car voté par la communauté=label ; article de qualité (étoile jaune) avec une importance : faible...

Observatoire des sources pour connaître les différentes sources autorisées dans les références.

Toujours prendre un pseudo pour éviter le harcèlement, les menaces...

Formation possible avec des ateliers sur 2 jours minimum, payante.

Possibilité d'être présent en accompagnement avec les élèves. Demande de référencement Pass culture pro ?

Mail : cardenas.fabricio@gmail.com

Messagerie par Wikipédia quand on a un compte Wikipédia « envoyer un courriel à cet utilisateur »

Utilisateur : Culex/conférence

Après-midi : Réseaux Prades et Perpignan Nord

Blablatrot (ou blablapat) : pour débiter l'après-midi, marcher et rencontrer 3 autres collègues, leur exposer sa vision du métier de professeur documentaliste, rôder son discours et écouter l'autre.

Animation testée par les animateurs lors de la formation des animateurs le 18 novembre 2022 à St Clément de Rivière.

De retour de cette marche, mise en commun sous la forme d'un Padlet pour donner un état des lieux ce jour-là de la perception du métier par les professeurs documentalistes des deux réseaux.

Les points suivants sont ressortis :

- Diversité du métier ;
- Schizophrénie ;
- Adaptation constante ;
- Manque de temps personnel ;
- Prioriser ;
- Perte de notre identité ?
- Education aux médias et à l'information ;
- Stimulation de l'esprit critique ;
- Avoir le choix ;
- Acquisition de la lecture et compréhension ;
- Rapport différent aux élèves ;
- Créer des projets et se faire plaisir dans ces projets ;
- Au croisement de l'enseignement, de l'ouverture culturelle et de la gestion documentaires ;
- Créer un cocon-refuge ;
- Manque de reconnaissance en tant que professeur ;
- Enseigner de plein de façons différentes ;
- Donner envie de faire lire ;
- Savoir se vendre ;
- Liberté professionnelle ;
- collaborer.

Ce nuage de mots et expressions montre la diversité des missions mais aussi de la perception de notre métier, le rendant spécifique, intéressant et souvent passionnant. A noter qu'au fil des années, au cours des nombreuses réunions de bassin précédentes, la perception qu'a le professeur documentaliste de son métier s'est modifiée positivement, même s'il persiste encore quelques difficultés de reconnaissance par les pairs dans certains établissements. Cet exercice a eu le mérite de faire ressortir ces changements positifs pour la profession et les professeurs documentalistes des deux réseaux s'en félicitent.



Retour sur la conférence Wikipédia

Les professeurs documentalistes ont apprécié la conférence et souhaiteraient pouvoir apprendre à collaborer sur Wikipédia sous la forme d'ateliers proposés par Fabricio Cárdenas. Les animateurs demanderont un devis pour une intervention de 2 jours en formation territoriale pour 2023-2024.

Présentation de la Bibliothèque sonore avec des intervenants

Mission reconnue d'utilité publique, dispensés de droits d'auteur, franchise postale.

Une vingtaine de bénévoles, 2 salariés à Perpignan.

Bénévole donneur de temps ou donneur de voix.

Mission 1^{ère} : enregistrer des œuvres, CD et MP3 distribués, carte mémoire, téléchargement via une plateforme.

Inscription obligatoire avec justification « empêché de lire », ouverture aux élèves dys.

150 scolaires et 15 à 20 adultes. Environ 2000 livres de jeunesse.

Convention pour avoir un interlocuteur. Inscription gratuite individuelle. Envoyer la copie du PAP ou bilan orthophonique.

Demande de la convention votée en CA, lien peut être fait avec le professeur documentaliste.

Accord avec l'Education nationale.

Mail : 66p@advbs.fr

<https://lesbibliothequessonores.org/66p>

Recherche de donneurs de voix : bénévole qui enregistre, formation assurée (2 à 3 heures par bénévole). Charte d'enregistrement. Travail avec Audacity. Pour une heure d'écoute, il faut 4 heures de travail.

Roman mais aussi revues enregistrées comme Okapi ou Je bouquine.

Contact avec la MDPO de Thuir.

Pix

Pix représente un prolongement dans la vie future : compétences en informatique reconnues dans d'autres pays européens.

- Au collège de Pia : tous les 5^e, 4^e, 3^e, présentation (1 heure au CDI en ½ groupe) + club Pix (pause méridienne de 13h à 14h). Entraide entre élèves, il faut lancer une dynamique.
- Au collège de St Laurent de la Salanque : 4 heures avec les 5^{ème} formation vocabulaire du Net, moteur de recherche, fiabilité et lancement d'une campagne Pix. Un AED qui se charge de les encadrer.
- Au collège d'Andorre : un professeur documentaliste référent Pix, chaque élève à partir de la 5^{ème}, créé son compte et elle organise les campagnes, y compris la certification.
- Au lycée de Canet : partage sur Pix Orga, professeurs de NSI et SNT qui gèrent, aide ponctuelle du professeur documentaliste.
- Au lycée de Prades : formation Pix ouverte aux enseignants.

Conseils : demander au référent Pix un code Pix Orga pour préparer les élèves ou valider des Pix.

Thème proposé par les IPR IA EVS : « L'oral : développer les compétences de chaque élève du cycle 3 au Grand Oral ».

Etat des lieux du rôle du professeur documentaliste dans les deux réseaux Prades / Perpignan Nord : comment se positionner en tant que professeur documentaliste ? Quelle progression mise en place au collège, au lycée ?

Exemples de séances :



- Au collège de Pia : entraînement en 3^{ème} à l'oral, car constat en fin d'année du besoin d'accompagnement des élèves pour l'oral.
4 séances en ½ groupe sur les créneaux d'arts plastiques : préparation aux recherches sur un des parcours : santé, avenir... Recherche d'une problématique ; recherches, reformulation, oral.
- Au collège d'Estagel : défi lecture et création artistique, analyse des émotions sous la forme artistique. Programme de lecture par niveau 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, travail sur l'argumentation. Oral en 4^{ème} : les conseils sont donnés à ce moment-là. Oral blanc sur le stage, oral sur le livre, oral du DNB.
- A St Louis de Gonzague : préparation au Grand Oral avec les collègues de sciences. Ils s'occupent du contenu et le professeur documentaliste de la forme : plusieurs séances pour mieux les préparer (progression demandée par la directrice). Filmés avec leur téléphone portable pour voir leurs défauts. Tableau réalisé avec les qualités et les défauts. Intéressant de filmer pour voir le temps de réalisation.

Conseil : Enseigner l'oral d'Alexia Bonnet – Génération 5 - 978-2-36246-380-8

- Au collège de St Laurent de la Salanque : Oral, travail différent : lecture expressive en 6^{ème} : techniques d'articulation, marque page sonore, concours si on lisait à haute voix en 3^{ème}.
- Au collège de Millas : les professeurs de SVT demandent souvent un exposé oral qui peut servir d'entraînement pour l'oral du DNB.
- Au collège de Font-Romeu : séance de préparation à l'Oral du DNB d'une heure par classe de 3^{ème}.
- Au lycée de Font-Romeu, en information-documentation en 2^{de} avec les professeurs documentalistes, plusieurs sessions d'oral pour présenter les recherches des élèves et le projet d'orientation.
- Au lycée de Canet : Oraux en groupe de 2 ou 3 en SNT en 2^{de}, sujets liés aux réseaux sociaux : addiction, cyberharcèlement, intox/fakenews : essayer de convaincre, attitude, façon de se tenir... en prévision du Grand Oral.

Grand Oral : physique Chimie, SES, SVT : en ½ groupe, travail sur les recherches, ils passent à l'oral d'abord pour présenter leur sujet. Conseils pour comment se tenir, articuler... Tous les 15 jours, ils passent à l'oral pour s'entraîner.

Webradio : bon moyen de s'entraîner à la diction, au volume de la voix, au ton.

Moyens de communication pour faire connaître les activités menées au CDI

- E-sidoc : onglet « quoi de neuf au CDI ? » St Louis de Gonzague
- A Pia : « NewsFlix » diapo dynamique : tous les 2 mois, toutes les nouveautés en 2 minutes sur E-sidoc : environ 1000 vues par publication. Les parents en ont parlé au Conseil d'Administration.
- Au Lycée, il peut y avoir les réseaux Insta, Twitter.

Portail Pédagogique de l'Académie de Montpellier : Information-documentation / Professeurs documentalistes

Nous avons remarqué qu'il n'y avait plus d'informations concernant les réseaux : pas de comptes-rendus de réunion, d'actualités des réseaux avec le nom des animateurs, les formations territoriales suivies... Nous le regrettons car ce pourrait être un moyen de partager les différentes thématiques abordées en réunion ainsi que les besoins de formations par exemple, avec un lien Tribu et éventuellement un forum de discussion. La



question sera posée aux IPR IA EVS d'autant plus maintenant que les réunions de réseaux sont officiellement relancées dans l'Académie, ce que nous saluons.

Prochaine réunion : Collège de Bourg-Madame - Mardi 6 juin 2023

Le 14/02/2023

Florence JANY, Professeure documentaliste

au collège-Lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu, animatrice du Réseau de Prades

Jean-François LAHORGUE, Professeur documentaliste

au Lycée Rosa Luxemburg de Canet-en-Roussillon, animateur du Réseau de Perpignan Nord



Annexe 7 : Lettre de mission du Référent Numérique



A Font-Romeu, le 20/06/2022

Lettre de mission du l'enseignant référent pour les usages pédagogiques du numérique

Mme JANY Florence assure la mission de référent pour les usages pédagogiques du numérique de l'établissement depuis le 1^{er} septembre 2021.

Cette mission englobe les points suivants :

Accompagner l'équipe éducative :

- ✓ impulser et accompagner l'équipe éducative dans le développement des pratiques pédagogiques numériques (expérimentations, enseignement hybride...);
- ✓ participer à l'élaboration de projets pédagogiques intégrant des usages du numérique ;
- ✓ proposer à l'équipe éducative des sessions de prise en main des outils et ressources de l'établissement ou de l'académie ;
- ✓ accompagner les équipes éducatives dans l'utilisation des ressources et services pédagogiques (S@FIRE, Eduthèque, BRNE, MCNC, MCNL, socle applicatif *...);
- ✓ Signaler les problèmes rencontrés et non résolus au pôle d'assistance académique.

Conseiller le chef d'établissement :

- ✓ apporter une aide au chef d'établissement pour le pilotage pédagogique du numérique et pour harmoniser l'enseignement hybride au sein de l'équipe éducative ;
- ✓ apporter une aide au chef d'établissement pour renseigner les items du l@bel numérique ;
- ✓ le cas échéant, définir avec le chef d'établissement des demandes d'évolution du socle applicatif ;
- ✓ accompagner le chef d'établissement dans les demandes d'équipement auprès de la collectivité de rattachement et leur éventuelle priorisation en tenant compte de la politique de la collectivité ;
- ✓ animer avec le chef d'établissement la commission numérique ;
- ✓ apporter une aide au chef d'établissement pour accompagner les responsables des élèves dans l'utilisation des services numériques mis à disposition par l'établissement ou l'académie (téléservices,...).

Communiquer :

- ✓ relayer dans l'établissement les informations communiquées par le réseau académique d'accompagnement de la DRANE ;
- ✓ informer l'équipe éducative des outils et ressources disponibles dans l'établissement ;
- ✓ orienter les enseignants vers les formations adaptées à leurs besoins ;
- ✓ être en lien avec le correspondant départemental numérique CDN.

Se former :

- ✓ participer aux formations et aux animations proposées par la DRANE.

Administrer les services en ligne par délégation du chef d'établissement.

- ✓ le responsable légal de la gestion des services en ligne est le chef d'établissement. Il peut être amené à désigner des administrateurs délégués des services en ligne qui doivent, assurer la mise à jour des données et le fonctionnement des services. Cette délégation doit être organisée dans le respect des règles de sécurité propres aux données hébergées et des responsabilités des chefs d'établissement en matière de protection de ces données.

Pour cette mission, le référent numérique rendra compte de son activité auprès de madame Amandine Chaumès , adjointe-gestionnaire et percevra une rétribution de 1 IMP qui est prévue.

Monsieur Patrick Noel
Chef d'établissement

Mme Florence JANY

**le socle applicatif est constitué de logiciels sélectionnés par l'académie et installé par la collectivité.*

